



Technicien appui au déploiement de la marque « Esprit Parc National »

Mission de 5 mois, à pourvoir à partir du 1er Août 2016.

Résidence administrative à La Plaine des Palmistes, Maison du Parc national de la Réunion.

1. Présentation de l'établissement

Le Parc national de La Réunion (PNRun), neuvième Parc national français, a été créé par le décret 2007-296 du 5 mars 2007. Il est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministre chargé de la protection de la nature.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux. Le caractère exceptionnel de ce patrimoine est désormais reconnu au niveau international avec l'inscription en 2010 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion ». Le Parc national est gestionnaire de ce Bien.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats rares, mais aussi dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux dans l'aire d'adhésion. La Charte du parc national de La Réunion, approuvée par le décret n° 2014-049 du 21 janvier 2014, traduit cet objectif d'équilibre entre préservation et développement.

2. Contexte et sujet

La loi de 2006 a confié à "Parcs nationaux de France" la mission de déposer et d'administrer une marque collective, qui atteste que le produit ou le service "marqué" contribue ou participe à la préservation du patrimoine (naturel et/ou culturel) du parc national.

Après plusieurs années de travail (inscription à l'INPI, rédaction de règlements d'usages ...), les Parcs nationaux français ont lancé en 2015 cette nouvelle marque commerciale : « *Esprit Parc national* ».

Cette marque est conçue pour soutenir et valoriser les activités économiques, touristiques et agricoles, qui respectent et valorisent les patrimoines naturel, culturel et paysager exceptionnels des Parcs nationaux.

La marque Esprit Parc national est commune aux acteurs économiques des 10 parcs nationaux français. Elle bénéficie d'un double niveau de promotion pour faire connaître les produits et services marqués :

- une promotion locale coordonnée par le Parc national de La Réunion,
- une promotion nationale coordonnée par l'établissement public « Parcs nationaux de France ».

Un site internet a ainsi été développé au niveau national : <http://www.espritparcnational.com/>

A La Réunion, la marque Esprit Parc national a été lancée en novembre 2015 : Plusieurs producteurs agricoles (miel, vanille, café) et prestataires touristiques (spéléologie en tunnel de lave) bénéficient déjà de cette reconnaissance nationale.

Le Parc national de La Réunion souhaite poursuivre le déploiement de ce dispositif, en cohérence avec les atouts du territoire et les activités qui y sont proposées.

Pour 2016, la priorité en matière de tourisme est accordée aux sorties de découverte des patrimoines naturels et culturels à travers des prestations d'accompagnement à la journée ou demi-journée en randonnée pédestre. En matière de produits agricoles, il s'agit de poursuivre la dynamique de marquage de produits agro-forestiers et de miels.

3. Description de la mission

3.1 Activités principales

Le technicien assure un appui technique relatif au suivi et à l'animation du déploiement de la marque « Esprit parc national » en lien avec les chargés de missions thématiques concernés (Agro-Environnement et Tourisme) et les agents référents dans les secteurs.

Missions principales :

- Information des candidats et principaux partenaires sur la marque et la procédure de candidature.
- Réception et pré-analyse des dossiers de candidature.
- Coordination et appui à l'organisation et la réalisation des audits d'attribution de la marque en lien avec les agents des secteurs et/ou les chargés de mission.
- Analyse des résultats d'audit et collecte des pièces administratives complémentaires relatives aux dossiers de candidature.
- Rédaction et suivi des contrats.
- Implémentation de la base de donnée, rédaction et organisation des contenus du site internet.

Missions complémentaires :

- Participation à l'animation du réseau des bénéficiaires de la marque (Organisation d'une journée d'échange et de sensibilisation, circulation d'information entre les bénéficiaires et le PNRun...)
- Appui technique au service communication relatif à la promotion locale de la marque et participation à l'élaboration d'une stratégie de communication.
- Proposition de thématiques de formation/sensibilisation.

3.2 Liens hiérarchique et fonctionnels

Le technicien est accueilli au sein du Service d'appui à l'aménagement et au développement durables du Parc national de la Réunion (SAADD), qui coordonne notamment la gestion et l'encadrement des usages et pratiques en cœur du Parc national et l'accompagnement des politiques locales d'aménagement du territoire en lien avec les secteurs de l'établissement et les partenaires. Le SAADD est en charge de coordonner le déploiement de la marque.

Le technicien est placé sous l'autorité hiérarchique du Chef du SAADD et travaille en lien fonctionnel direct avec les chargés de Mission « Agro-environnement » et « Écotourisme et Loisirs ».

4. Profil recherché :

- Diplôme de niveau Bac +3 minimum.
- Connaissances des milieux agricoles et touristiques réunionnais.
- Forte sensibilité dans les domaines de l'environnement et notamment des patrimoines culturels et naturels.
- Capacité à travailler en mode projet et en équipe.
- Autonomie dans l'organisation du travail, rigueur et sens de l'initiative.
- Capacité d'écoute et qualités relationnelles.
- Esprit de synthèse, aptitudes rédactionnelles

Conditions :

- Bonne condition physique et aptitude au travail de terrain en montagne.
- Permis B indispensable.

6. Conditions de travail :

Un poste informatique sera mis à disposition au Siège Parc National de la Réunion.

Accès au pool de véhicule de service pour les déplacements professionnels.

Travail à temps plein (35h hebdomadaire) rémunéré au SMIC.

7. Comment postuler :

- Pour candidater, vous devez envoyer votre CV et votre lettre de motivation avant le 15 juillet 2016 à Madame la Directrice du Parc national de la Réunion – 258 rue de la République – 97431 La Plaine des Palmistes ou à contact-rh@reunion-parcnational.fr
- Pour tout renseignement concernant la mission :

arthur.herbreteau@reunion-parcnational.fr (Chargé de mission agro-environnement)

cedric.cuffit@reunion-parcnational.fr (Chargé de mission écotourisme et loisirs)